CONDITIONS DE DON

La VOP - Christ pour la Veuve, l'Orphelin, le Pauvre

1. Nature des Dons

Les dons sont volontaires et irr^'vocables. Ils sont destin^'s ^ soutenir les programmes de la VOP pour les veuves, o

2. Utilisation des Fonds

Les fonds collect's sont utilis's exclusivement pour les programmes d'aide sociale, d''ducation et de soutien aux pl

3. Transparence

Nous nous engageons ^ publier des rapports annuels d^'taillant l'utilisation des fonds collect^'s.

4. Non-Remboursement

Les dons ne sont pas remboursables sauf en cas d'erreur technique de notre part.

5. D'duction Fiscale

Les dons peuvent "tre d'ductibles des imp ts selon la l'igislation en vigueur dans votre pays.

Confidentialit¹

Nous respectons la confidentialit^{*} des donateurs et ne partageons pas leurs informations personnelles.

Pour toute question concernant les conditions de don, contactez-nous ^ contact@lavop.org